

Le corbeau a été arrêté... - 1/2

Le Mardi 3 février, un professeur enseignant dans un lycée privé catholique d'Aix en Provence a été mis en garde a vue. Cette histoire me concerne plus particulièrement vu que ça a eu lieu dans mon lycée...

Tout a commencé le mardi 3 février au matin. En effet nous commençons à 9h, comme toute classe de première voyant que le professeur n'était pas là (chose inhabituelle vu que ce professeur n'était jamais en retard) le brouhaha se faisait intense dans la salle de classe. Puis après une demi-heure, la C. P. E. Est apparue nous avertissant que le professeur d'Histoire était absent. Plongée dans l'euphorie d'avoir une heure de cours en moins, nous nous sommes précipités à l'extérieur pour descendre en permanence. Mais quelle a été notre surprise quand nous avons aperçu notre professeur d'Histoire bien présente, dans le couloir en train de discuter avec la C. P. E. En compagnie d'un homme inconnu. Mais que se passait-il donc ? boh rien de grave... Nous sommes donc partis sans nous poser de questions, vers la liberté que ce cours annulé nous avait donné.

Le lendemain, Mercredi 4 Février, on commençait cette fois à 10h, et quel n'a pas été mon étonnement en voyant que dans l'enceinte du lycée, un raffut spectaculaire avait lieu. DE l'extérieur, on entendait les gens qui parlaient, qui criaient presque tellement la nouvelle avait l'air importante. Mes camarades de classe me faisait des signes sur les portes vitrées, nous étions quatre paumés à l'extérieur à ne pas savoir ce qu'il se passait (les jeunes devraient plus lire le journal). J'ai donc collais mon oreille sur la fente de la porte, et mon amie m'a criée "Notre prof d'Histoire s'est fait arrêté", tout bonnement incroyable !! Elle s'y à cheval sur la discipline et l'éducation avait commis un erreur grave. Mais quoi ? Quand enfin j'ai pu rentrer à l'intérieur du bâtiment poussée par une curiosité croissante, les élèves se sont pratiquement jetés sur moi pour pouvoir tout m'expliquer en détails. La nouvelle était apparu dans le journal de La Provence, en effet, dans celui-ci était marqué "un professeur d'un lycée privé catholique d'Aix en Provence, de petite taille, âgée de 51 ans, brune, a été arrêté". **Explication :** cette femme avait depuis 1999 (apparemment après rupture avec son conjoint) envoyé des lettres à des milliers d'hommes dans le Vaucluse et le Var les prévenant que leur femme les trompait. D'après elle, elle faisait cela par inspiration "divine", car elle voyait le Christ, au début seulement quelques fois, puis ensuite quotidiennement. Celui-ci lui indiquait les adresses ou les noms des personnes concernées. Des exemples de lettres sont apparus dans le journal. Nombre de personnes ont porté plainte, plus précisément pour "violence morale avec préméditation", c'est pourquoi elle s'est trouvée dans une cellule, en garde à vue, pendant 48h, ce qui est une épreuve moralement et physiquement très dure.

Elle est actuellement en congé maladie, et aura un suivi psychiatrique prochainement. On ne sait pas si elle sera retirée de ses fonctions, seul le rectorat en décidera. Le directeur et son adjoint sont venus parler dans les classes du lycée pour montrer la tristesse et la surprise qui s'est fait lourdement ressentir. EN effet, cela faisait 20 ans que ce professeur travaillait dans cette établissement scolaire. Pour vous rassurer les lettres qu'elle a envoyé, évidemment, ne relevaient pas de la vérité, par exemple dans une lettre, elle mettait en garde le mari en lui disant d'écouter attentivement la messagerie de sa femme, qui n'avait pas de portable / Une célibataire depuis 3 ans a reçu une lettre / un boulanger avait reçu la lettre ce qui a semé la discorde dans le couple, jusqu'au jour où le tabagiste d'à coté a reçu la même lettre / un patron de restaurant a reçu la lettre lui mentionnant de surveiller les allées et venus de sa femme le week-end, alors qu'ils travaillaient ensemble le week-end...

Mais comment a-t-on réussi à la coincer ? Après avoir déposé une lettre sur le comptoir d'un bar, un des employés trouvant cette femme bizarre a relevé sa plaque d'immatriculation et a donc rapporté les faits à la police, à partir de cela ils ont pu la trouver. D'après l'interrogatoire, elle aurait spécifié avoir un passé plus que remarquable par ses bonnes actions et que ce qu'elle faisait depuis 5 ans était pour aider les gens, donc elle se trouvait devant l'incompréhension de son arrestation : pourquoi l'arrêtaient-on alors qu'elle voulait faire le bien ? La justice décidera de la peine établie, elle aura au maximum trois ans de prison et 45000 euros d'amende. Mais tout ceci est bien évidemment flexible selon les conditions, la loi...

Le corbeau a été arrêté... - 2/2

On nous tiendra au courant pour les prochains mois qui suivent. Tout ce que l'on peut dire c'est qu'actuellement n'importe quelle personne peut nous surprendre...